

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 07.103

L'An deux Mille Sept, le 30 juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 23 juillet 2007

DATE D'AFFICHAGE

Le 23 juillet 2007

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, M. MOST, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme DURAND, M. GUIARD, M. MERLE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, M. RAYMOND, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. DENIS représenté par M. BOURGEOIS
Mme DAVID représentée par M. CAU
M. FAVRE représenté par Mme BARRAUD-DUCHERON
Mme GRAMMATICO représentée par Mme LECOMTE
Mme JOLY représentée par M. MERLE
Mme LABEYRIE représentée par Mme MONTRON
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER
Mme TERRIEN représentée par M. HUGENDOBLER

ABSENTS -EXCUSES : Mme ISENDICK

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 32

Madame DURAND a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DIVERSES

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution de subventions pour :

○ SOMECOB	10 000,00 €
○ ASSOCIATION ROYAN D'HIER & D'AUJOURD'HUI	5 400,00 €
○ ROYAN LA BELLE EPOQUE	7 000,00 €
○ ENTENTE ROYAN ST GEORGES HAND BALL	14 000,00 €
○ UNION DE LA BOULE ROYANNAISE	2 000,00 €
○ ROC PELOTE BASQUE	6 600,00 €
○ ASSOCIATION ROYAN SAUJON RUGBY	8 000,00 €
○ LES AMIS DES BETES	5 000,00 €
○ ASSOCIATION TREMLIN 17	15 000,00 €
○ S.N.S.M – STATION DE ROYAN	10 000,00 €
○ SCOUTS DE FRANCE GROUPE CHAMPLAIN ROYAN	11 072,00 €
○ A.I.M.C.R.+	892,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oui l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- D'attribuer les subventions suivantes :

<u>Article 6574 – Fonction 0241</u>	<u>22 400,00</u>
○ SOMECOB	10 000,00
○ ASSOCIATION ROYAN D'HIER & D'AUJOURD'HUI	5 400,00
○ ROYAN LA BELLE EPOQUE	7 000,00
<u>Article 6574 – Fonction 40</u>	<u>30 600,00</u>
○ ENTENTE ROYAN ST GEORGES HAND BALL	14 000,00
○ UNION DE LA BOULE ROYAN ROYANNAISE	2 000,00
○ ROC PELOTE BASQUE	6 600,00
○ ASSOCIATION ROYAN SAUJON RUGBY	8 000,00

<u>Article 6574 – Fonction 520</u>	<u>30 000,00</u>
○ LES AMIS DES BETES	5 000,00
○ ASSOCIATION TREMPLIN 17	15 000,00
○ S.N.S.M. STATION DE ROYAN	10 000,00
<u>Article 6574 – Fonction 5220</u>	<u>11 072,00</u>
○ SCOUTS DE FRANCE GROUPE CHAMPLAIN ROYAN	11 072,00
<u>Article 6574 – Fonction 90</u>	<u>892,00</u>
○ A.I.M.C.R. +	892,00

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
 Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
 Certifié exécutoire
 Compte tenu de l'accomplissement
 des formalités légales
 le 2 août 2007

Le Maire,
 H. LE GUEUT